



Novembre 2006

Journal gratuit
édité par
l'association

Numéro 09

Sommaire :

- P1 : Éditorial
- P2 : Une OPAH sur la Vath Vielha
- P3 : Maurice LA-NOT
- P4 et P5 : En chemin vers ...
- P6 et P7 : L'histoire de nos villages ...
- P8 : Bruges de Francis Jammes
- P9 : Danger : Fleurs
- P10 et P11 : Le piéton de Bruges
- P12 : : Prochains rendez-vous

EDITORIAL

Notre époque est, dit-on, une époque de communication bénie grâce aux nombreux moyens médiatiques mis à sa disposition : radio, télévision, presse écrite, téléphone mobile, Internet, etc... Avec autant de possibilités, même si elles ne sont pas gratuites, le citoyen devrait être parfaitement informé des événements de la vie et se faire une opinion sur le sens à leur donner. Mais est-ce vraiment la réalité ?

D'un côté, il y a la communication des grands médias nationaux ou régionaux qui chaque jour développent les sujets d'actualité. Elle est ouverte à presque tous les citoyens et façonne en grande partie « l'opinion publique ». On peut certes penser que l'information communiquée est choisie, calibrée, dirigée, « pré-machée » mais on peut aussi facilement la compléter par des sources plus pertinentes. La communication sous toutes ses formes est indispensable pour tenter de percevoir l'environnement politique, social, économique, culturel, etc... de plus en plus complexe et pour nous permettre de déterminer nos choix de vie.

D'un autre côté, l'absence de communication laisse libre cours à toutes les hypothèses bonnes ou mauvaises. C'est un peu ce que nous vivons dans notre commune où la municipalité n'informe pas les citoyens de leurs droits, des actions qu'elle projette pour améliorer la vie locale, des décisions prises par le conseil municipal, etc... A ce niveau où la démocratie est le plus proche du citoyen, la règle minimum devrait être la diffusion large et précise de l'information dans une transparence irréprochable.

Enfin, l'évocation récente (la deuxième fois en deux ans) dans la presse locale de l'histoire de nos trois villages aurait mérité un traitement d'une intégrité intellectuelle parfaite. Revisiter notre passé en le travestissant, en s'inventant des gloires que nous n'avons pas eues ou en oubliant (volontairement ou par ignorance ?) des pans entiers de la vie de nos ayeux équivaut à scier un peu la branche sur laquelle nous sommes assis. Pour bien communiquer notre histoire, il faut se référer aux historiens, aux vrais historiens professionnels ou amateurs.

UNE OPAH SUR LA VATH VIELHA

Non, il ne s'agit pas d'un raid boursier sur la Vath Vielha mais simplement d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) !

Notre Communauté de Communes de la Vath Vielha a décidé d'engager sur trois ans une opération d'amélioration de l'habitat sur l'ensemble de son territoire (les 24 communes des deux cantons de Nay)

L'objectif est d'améliorer la qualité des logements et de proposer de nouvelles solutions sur le plan locatif en mobilisant les propriétaires et les investisseurs à l'aide de financements attractifs. Concrètement, **des aides financières revalorisées pourront être accordées aux propriétaires occupants** (sous conditions de ressources) **ou aux investisseurs pour du locatif**. Ces aides, qui concernent la plupart des travaux d'amélioration de l'habitat, sont apportées par :

l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH),
le Conseil Général,
le Conseil Régional,
la Vath Vielha.

Sans rentrer dans le détail des nombreuses aides possibles et des mesures fiscales favorables, on peut préciser, par exemple, que le taux de subvention peut atteindre, et même dépasser 70% pour des travaux destinés à remédier à l'insalubrité, à adapter le logement au handicap ou à produire des logements à loyer modéré.

Le montage des opérations et de financement des projets entre dans sa phase active. La CCVV à mis en place à cet effet une équipe opérationnelle pour informer les propriétaires et les investisseurs et préparer l'étude personnalisée des projets.

Pour en savoir plus, contacter la CCVV

Maison du canton – PAE Monplaisir à BENEJACQ – Tél 05 59 61 11 82

NB : L'auteur précise qu'il a pris l'initiative d'écrire cette annonce compte tenu de l'importance de l'opération et de l'absence de communication sur le sujet de la part de la mairie. Les informations données sont issues d'une réunion organisée en 2005 par la CCVV au profit des maires et conseillers municipaux et d'un article de presse paru fin juin 2006.

Pierre Aubuchou, conseiller municipal.

MAURICE LANOT (1914 – 1985)

Maurice Lanot est né le 24 mai 1914 à Arthez d'Asson dans une famille d'agriculteurs. Il est le dernier d'une fratrie de trois garçons et une fille. Son enfance à la campagne est heureuse malgré les difficultés de l'époque. Ses parents éduquent les quatre frères et sœur sans faiblesse et leur font suivre des études secondaires. Un sacrifice fou, étant donné les modestes moyens de la famille et malgré les maigres bourses accordées ! Sa mère, en particulier, une femme à la forte personnalité, se dévoue corps et âme à sa famille après avoir surmonté les épreuves d'un premier veuvage. Elle gère le foyer en se saignant aux quatre veines et réussit même à acheter un piano en empruntant à une fille d'un premier mariage, émigrée aux U.S.A.

Le jeune Maurice est drôle, extraverti, sociable et ouvert aux autres. Il est aussi très doué : sans avoir jamais pris de leçons, il sait lire la musique, jouer du piano, chanter des mélodies qu'il improvise. Déjà, il montre une indépendance d'esprit et une vivacité de réplique dont il ne se départira plus sa vie durant.

Sa scolarité se déroule normalement au collège des séminaristes de Nay où ses deux frères font aussi des études. A 18 ans, il est atteint par une mauvaise pleurésie qui laissera certainement des traces sur sa santé.

Après ses études au grand séminaire de Bayonne, Maurice Lanot est ordonné prêtre puis devient professeur de français, latin et grec à la maîtrise de Bayonne où, quatre années durant, pendant la guerre, il encadre toutes les activités des classes de 6ème et de 5ème. Mais épuisé par cette mission à laquelle il se donne totalement, il demande sa mutation vers sa campagne natale et est nommé en 1944, curé de Mifaget et de Capbis. Il y restera jusqu'à la fin de sa vie : 41 ans !

Un curé hors du commun, de l'avis général, qui, sous les apparences de la quotidienneté générale, a marqué la société locale d'une empreinte que le temps n'efface pas : « les gens le voyant pour la première fois étaient fortement impressionnés ».

Un curé de terrain qui, en dehors des devoirs de sa charge scrupuleusement remplis, est en contact étroit avec les gens, sait les écouter, les comprendre et leur apporter généreusement un soutien

moral, amical ou matériel.

Un curé qui s'occupe beaucoup des jeunes en organisant des animations culturelles, avec une préoccupation éducative constante, dans le cadre du vaste mouvement promotionnel de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Chrétienne)

Un curé doué pour la parole. Ses sermons dominicaux sont éblouissants : « un feu d'artifice verbal ». De sa voix puissante de diseur et de chanteur béarnais, il peut improviser sur n'importe quel thème, des plus sociaux aux plus théologiques comme le signe de la croix pour lequel il fait « un véritable tabac » à Bétharram au cours des années 70.

Un curé doué pour l'écriture. Pendant plusieurs années, il publie dans la presse locale sous le pseudonyme « lou moulié de houn barrade », une chronique hebdomadaire intitulée « causes de nouste ». Il s'agit d'histoires savoureuses écrites dans la langue béarnaise que l'on peut lire, avec la traduction française, dans un recueil réalisé à la demande de Pierre Lanot, son frère, par une équipe d'amis et d'admirateurs (Causes de nouste – Lou moulié de houn barrade – Préface de Pierre Tucoo-Chala)

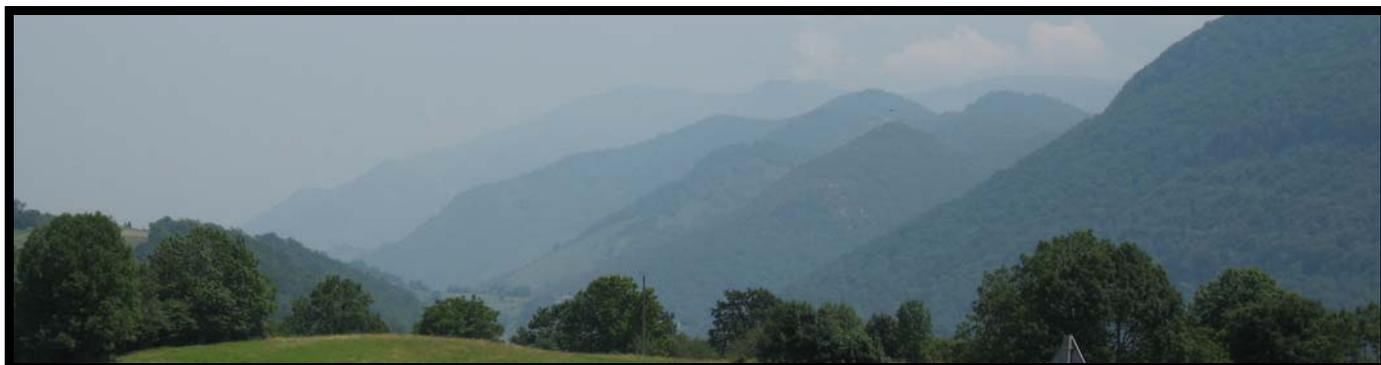
Un de ses amis très proche, Léonce Condou de Mifaget, disait récemment, en conclusion d'une émission sur « Radio Pau Béarn » que « Maurice Lanot était un homme au grand cœur, fidèle à ses racines terriennes, attentif aux autres, à tous les autres sans exclusive. Un prêtre dont la parole savait trouver le chemin du cœur et des âmes, un prêtre préconciliaire sachant adapter la liturgie de façon originale et équilibrée... Un mystique aussi, qui, avec ses souffrances, ses certitudes et ses incertitudes, était profondément enraciné dans la terre des Hommes »

Maurice Lanot est resté actif jusqu'à la fin de sa vie malgré un état de faiblesse physique extrême. Il décède dans une clinique bordelaise le 10 août 1985 à l'âge de 81 ans, rongé, épuisé et amaigri par une fièvre maligne non diagnostiquée.

P.A

Biblio. : recueil « Causes de nouste », témoignages divers

EN CHEMIN VERS ...



Souvenez-vous, c'était il y a 5 ans.

L'association *Bien vivre à Bruges Capbis Mifaget* organisait la découverte d'un chemin qu'elle venait de retrouver après repérage et défrichage.

Partis de la Place Gaston Fébus, nous avons rejoint l'église de Mifaget par le château de Saleza puis le chemin d'Emilie et la route jusqu'à Sainte Colome.



Une partie du Chemin de Saint Jacques de Compostelle venait de reprendre vie.

Cette année encore, quelques adhérents de *Bien vivre à Bruges Capbis Mifaget* se sont regroupés pour revivre cette expérience. A l'initiative du Conseil Général et du SIVOM de la Vallée d'Ossau, ce même tronçon : « la voie d'Ossau du Chemin de Saint Jacques de Compostelle » est inauguré.

Partis de l'église de Mifaget avec un bon café au creux de l'estomac, nous sommes quelques dizaines, venant de tous horizons, à suivre les balises toutes neuves du « Chemin de Saint Jacques de Compostelle » qui nous mènent du goudron jusqu'à une bonne piste en descente vers le hameau de Foura. Les « Amis de Saint Jacques » accompagnent notre randonnée.



Puis le chemin vire à droite pour traverser un ruisseau et nous empruntons un étroit sentier herbeux et encombré bien que bien débroussaillé.

Une courte descente nous conduit au lavoir, où, là, quelle ne fut pas notre surprise, un couple de violonistes nous attendait. C'est la musique en chemin !

Mais il fallut bien vite s'arracher à ces douces sym-

SOUVENIRS, SOUVENIRS ...

phonies et enchaîner par la longue montée du bois de la grange du Luquet sur un chemin caillouteux et raide qui longe la piste de quad avant de rejoindre la jolie D232.

Des bénévoles du Conseil Général nous y attendaient pour nous abreuver. Il faut dire que le soleil tapait dur ce premier samedi de juillet.

Après la découverte, sur le bord de la route, d'une chenille cornue, qui deviendra probablement un Sphinx à maturité, nous rencontrons une accompagnatrice en moyenne montagne qui nous fait (faire) une lecture de paysage. Le Rocher Blanc, le Rey, la ligne des crêtes ou le Lauriol n'ont plus de secrets pour nous.



Plus loin, on nous aiguille à droite sur une bonne piste en descente, mais la remontée qui suit sur les gros galets est un peu chaotique. Fort à propos nous avons droit à quelques pauses.

Une charmante accompagnatrice moyenne montagne nous inculque quelques notions très poétiques sur la flore. Puis, dans le champ suspendu au dessus de l'abreuvoir, David, Eric ou Serge, les conteurs patientent. Et la musique des sons, la musique des mots commencent. Nous nous attardons à les écouter, nous serions bien restés là jusqu'au soir sous les étoiles à entendre ces balades contées en béarnais, mais nous étions attendus.

Un court raidillon final et notre chemin atteint Sainte Colome où déjà la mélodie de l'orgue de barbarie et la Banda espagnole nous aspire.



Concert à l'église avec les chorales de la vallée, musique dans les rues, contes au village. La visite guidée de l'église et du village aux maisons ossaloises est remarquable.

Après l'inauguration officielle par nos élus locaux, un apéritif nous est proposé. Et pour nous restaurer, tout est prévu, le Comité des Fêtes de Sainte Colome et les producteurs locaux ont bien fait les choses et nous proposent fromage et charcuterie du pays.

Il ne nous reste plus qu'à retourner, qui à Bruges ou Mifaget, qui à Louvie Juzon où la randonnée se poursuit, la tête encore pleine des musiques et le cœur gonflé par cet accueil et cette amitié débordante.

Voilà comment, en quelques années, une nouvelle initiative de notre association a fait ... son chemin !

L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES ME

Un cahier intitulé « Territoire des Pyrénées », paru récemment dans l'édition de la République et de l'Éclair du 17 octobre, raconte à sa façon l'histoire de notre commune de Bruges Capbis Mifaget. Dès la première lecture de cette double feuille comportant de nombreuses reproductions de cartes postales anciennes (montrant exclusivement le village de Bruges...), j'ai été choqué par le nombre invraisemblable d'erreurs, d'approximations et même d'impostures. Je vous livre pêle-mêle quelques remarques qui ne vous auront pas échappé si vous avez lu attentivement ce cahier.

La première page présente, sous le titre vaudevillesque « **Bruges-Capbis-Mifaget : un ménage à trois** », une compilation de J.C. Cazaban racontant les circonstances du meurtre en 1663, de l'abbé de Sauvelade à Capbis par des hommes de main à la solde, entre autres, de la communauté de Bruges. Le récit de cette affaire si longtemps controversée, qui comporte par ailleurs de nombreuses ambiguïtés, partis pris et affirmations fausses, était-il le meilleur moyen d'évoquer positivement l'histoire de nos trois communes associées? D'autant que Mifaget (caché dans le placard ?) est totalement absent du récit ! On tou-

che ensuite à l'imposture intellectuelle avec le **poème de Francis Jammes** (Bruges, tu me rappelles les reliques etc...) qui évoque clairement dans d'autres quatrains non retranscrits, la ville de Bruges en Belgique! (lire le poème complet en page ...)

Pourquoi ce titre aussi négatif en page deux : « **Bruges une bastide sans vraie prospérité** » alors que la Bastide de Bruges fut au moins aussi prospère que les Bastides voisines créées à la même époque (Montaut, Lestelle, Rébénacq...) Dans la rubrique « **Ils sont de Bruges** », j'ai été surpris de trouver des noms auxquels je ne m'attendais pas : l'abbé Henri Brémond par exemple. Résidant souvent, à la fin de sa vie, dans sa maison qu'il fit construire à Arthez d'Asson, il est probable qu'il ne fit que rendre visite, en voisin, au curé de Bruges de l'époque Jean Baptiste Laborde, un historien reconnu qui, lui, aurait largement mérité de figurer dans cette rubrique avec **Albert Saléza** et **Jean Marie Soutou** !

A la page trois, J.C. Cazaban fait référence à « **l'historien Hubert Dutech** » pour résumer l'histoire de nos trois villages. Or, Hubert Dutech ne se reconnaît pas comme un historien de métier. Il est simplement

RITE MIEUX QUE DE L'A PEU PRES

l'auteur d'un livre intitulé « Lo Noste Béarn » dans lequel il retrace l'histoire de chaque commune du Béarn à partir d'informations recueillies en 2002 directement auprès des Maires. J.C Cazaban a donc recopié, parfois au mot près, les écrits de H. Dutech, erreurs et approximations comprises. C'est ainsi que l'on apprend que l'on pouvait prendre les eaux de Capbis aux bains Lescloupé (qui sont à Mifaget !), que la chapelle de Mifaget est classée monument historique (c'est faux) ou encore, et c'est plus fâcheux, que l'activité sandalière de Bruges au XIXème siècle, est réduite à « **une velléité industrielle** » La vérité est qu'il y eut à Bruges jusqu'à 7 fabricants de sandales (dont trois usines à demeure : Geyré, Etcheparre et Bedat) qui firent travailler des centaines de personnes pendant plus de la première moitié du XXème siècle !!!

Quant à la quatrième page, elle est purement croquignollette ! Trois très belles photos montrant un Landistou bucolique, presque à sec, inspirent à l'auteur deux légendes complètement décalées et ridicules « **que d'eau, que d'eau** » et « **La Venise du Béarn ?** » Pour terminer, on peut affirmer que notre village de Bruges tient vraisemblablement son nom de la ville flamande de Bruges en sou-

venir du séjour que fit **Gaston III Fébus** dans la grande cité flamande en 1357 lors de sa croisade en Prusse avec les chevaliers teutoniques (voir l'ouvrage de J.B. Laborde « La fondation de Bruges) et non pas « Gaston II Le Preux (906-1022) » dont le surnom et l'âge (116 ans) sont certainement des fautes de frappe !

Oui, l'histoire de nos villages mérite mieux que de l'à peu près. Des historiens reconnus tel Jean-Baptiste Laborde et d'autres, contemporains et passionnés, sont malheureusement écartés ou oubliés par les médias actuels plus avides de sensationnel que de vérité historique. Tout cela est bien dommage...

Pierre Aubuchou



Bruges

A Thomas Braun

Bruges tu me rappelles les reliques
que l'on me faisait, quant j'étais enfant,
avec deux clairs morceaux de vitres
et deux frais pétales de roses dedans.

Dans l'estaminet, de tristes jeunes gens
fumaient, dès le matin, par ce dimanche,
où ils avaient, dans une chambre,
fondé un club de lettres et de sciences.

Et l'un disait : voici un livre rare,
mais nous ne savons pas ce que c'est.
L'autre disait : cette figure de femme
dans le canal a été ramassée.

On y vendait beaucoup de comestibles,
des poissons qui nageaient morts dans l'oignon
et, sèches comme des fouets, des anguilles
et aussi des espèces d'esturgeons.

Les carillons sonnaient comme des verres
qui tomberaient l'un après l'autre
et, près du béguinage propre et sévère,
il n'y avait que la mort noire et blanche de l'eau

Et je longuais les maisons, pareilles
à des découpures très vertes,
une à une à une, vertes
comme des bateaux et des treilles.

Francis Jammes

Ce poème dédié à Bruges la Flamande est paru dans un recueil intitulé « Le Deuil des primevères » (1898-1900) édité chez Gallimard.



DANGER : FLEURS !



Il faut avoir le courage de reconnaître ses erreurs. Alors, reconnaissons les nôtres : nous nous étions complètement trompés ! Nous avons naïvement compris qu'« embellir le village » consistait à le fleurir un peu ou couper l'herbe à côté de chez soi sans attendre que la municipalité le fasse.

En plus, c'était l'occasion de converser un peu avec les gens s'arrêtant Place de la Fontaine, d'échanger quelques idées de jardinage ou même de modestes boutures ...

Grave erreur que tout ceci. Et même dangereuse par-dessus le marché ! En effet, qui dit fleurs dit abeilles ... et risque de piqûres ... ou bien risque d'allergies ... ou bien nids d'oiseaux et qui sait, ... grippe aviaire peut être, ou alors, risque d'abriter quelque intrépide escargot terroriste !

Il fallait trouver une idée brillante pour éviter ceci.

Pour être brillante, elle le fut ...

Et même géniale : il suffisait de DES-HER-BER !

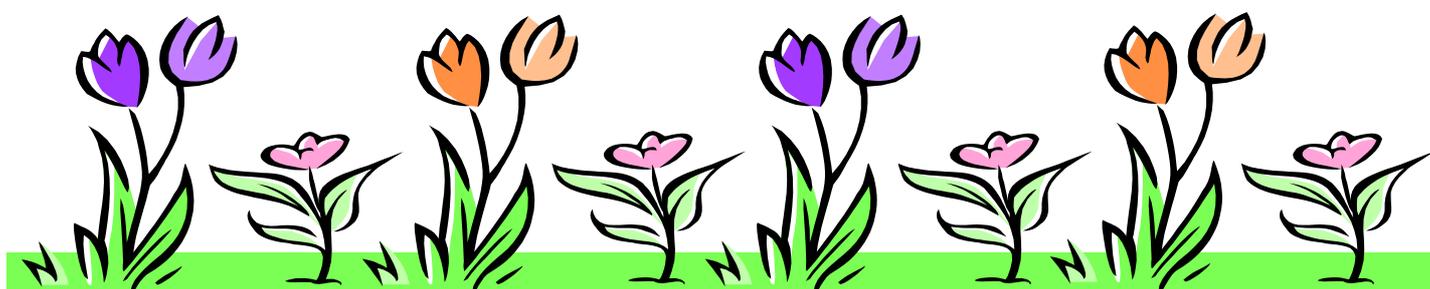
De la coquelourde à la rose trémière, du rosier grimpant à la sauge arbustive ... tout y passa sans discernement. Ce fut radical, efficace et sans bavure.

Heureusement, cela n'arrêta pas les conversations avec les passants, au contraire. Elles s'émaillèrent simplement de force noms d'oiseaux envers les responsables.

Et puis, encore merci à eux : plus besoin d'entretenir, de tailler, d'arroser ; Nous passerons des étés tranquilles.

Et quel plaisir, le soir venu, d'admirer la beauté sauvage et romanesque de quelques plantes roussies, dans les rayons déclinants d'une belle soirée d'été.

J.J. et GI du Padouin de la Fontaine



Le Piéton de Bruges (novembre 2006)

Le piéton est un fidèle lecteur de la presse locale et constate que notre commune fait très peu parler d'elle dans les pages intérieures. En fait, nous n'avons pas de correspondant de presse, rôle que tenait autrefois avec passion et ténacité le regretté Georges Argacha. Notre commune apparaît cependant quelques rares fois pour mettre en avant l'activité des associations.

Le piéton se demande souvent pourquoi la municipalité n'utilise pratiquement jamais cet excellent moyen de communication comme le font les communes voisines en faisant paraître, par exemple, le compte rendu des séances du Conseil Municipal. On le savait déjà, la municipalité, qui n'utilise d'ailleurs pas d'autres moyens de communication, est une adepte de l'adage « pas de nouvelle, bonne nouvelle » Il n'y a même pas eu de bulletin municipal en 2006 ! Tout va bien braves gens, dormez en paix !

Inquiet de ce silence assourdissant, le piéton se décide à aller chercher l'information en assistant à une séance du Conseil Municipal à la fin du mois de mars. L'ordre du jour est très étoffé puisqu'il s'agit d'approuver le compte administratif 2005, de voter le budget 2006 et de prendre bon nombre de délibérations sur des sujets divers dont certains sont à priori énigmatiques...

Le Conseil est réuni au grand complet et quelques villageois assistent à la séance.

La lecture du compte rendu de la séance précédente fait apparaître, d'entrée de jeu, le désaccord d'un conseiller au sujet

de la délibération d'institution dans la commune au 1^{er} janvier 2006, de la taxe locale d'équipement qui touche les constructions nouvelles. Si le piéton a bien compris, le maire se serait permis, sans concertation, de compléter le texte de la délibération en décidant seul du taux et des exonérations à appliquer. Le maire a semblé embarrassé et très confus dans ses explications...Le conseiller contestataire a dit qu'il ne signerait pas le registre des délibérations. Les futurs taxés apprécieront...

Une tentative de vote à bulletin secret pour approuver le compte administratif échoue. Celui-ci est approuvé par huit conseillers, alors que deux conseillers sont contre et que deux autres s'abstiennent. Les budgets sont ensuite votés à peu près dans les mêmes proportions, sans débat de fond, et après une lecture de chiffres propre à endormir n'importe quel auditoire ! Des contestations toutefois, d'un conseiller accusant la municipalité de ne pas suivre avec rigueur les évolutions du taux révisable d'un gros emprunt ; « une bricole » lui a-t-on répondu !

L'ordre du jour prévoyait ensuite que la commune devait « ester en justice » au sujet d'une affaire « Cervera » Après une courte explication incompréhensible, le maire propose de mettre aux voix ses propositions quand un conseiller lui demande d'expliquer au Conseil l'affaire « Cervera » On apprend alors que monsieur Cervera est un cycliste qui a chuté lourdement, il y a près de deux ans, dans une ornière du chemin des Forges ; sérieu-

sement blessé il poursuit la commune en justice et demande 8000 euros de dommages et intérêts. A défaut d'« ester en justice », la municipalité se défend comme elle peut en provisionnant logiquement cette somme ! Le piéton est quand même surpris de constater que nos chemins communaux sont encore parsemés de nombreuses ornières qui pourraient causer d'autres affaires « Cervera » ...

Une autre affaire de justice, très ancienne, est abordée encore dans une certaine confusion. Il s'agit de l'affaire Habarna, un jeune homme du village autrefois employé par la commune et qui fût victime d'un accident du travail dont il garde des séquelles importantes. Les circonstances de l'accident ont amené la justice à condamner la commune. L'actuelle municipalité, qui avait semble-t-il oublié cette affaire, se voit donc mise en demeure de verser une somme de plus de 30000 euros qu'il faudrait provisionner. En attendant, le maire propose de jouer la montre, en invoquant une possible prescription...

En fin de séance, un conseiller demande où en est le dossier du projet d'aménagement de la route de Lys et de la rue de la Poste pour lequel le Conseil Municipal aurait dû prendre une délibération depuis plusieurs mois afin de donner le feu vert de la commune au Conseil Général. Le sujet n'étant pas inscrit à l'ordre du jour, le maire propose de prendre cette délibération subito presto, ce qui est fait à l'unanimité. Le piéton se demande encore où était le problème : oubli volontaire ou suivi « je-m'en-foutiste » du dossier ?

Le Conseil Général n'attendait, semble-t-il, que cette délibération pour faire des propositions concrètes concernant la circulation de ces deux artères de plus en plus bouchées puisque le sujet était à l'or-

dre du jour de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} juillet. Le piéton s'était promis d'y assister avec quelques amis riverains de ces rues pour savoir quelle opération chirurgicale était envisagée. Malheureusement, la séance du Conseil a été avancée au dernier moment de 20 h 30 à 19 h pour cause de demi-finale de Coupe du monde de foot et le piéton s'est présenté à la mairie alors que nos élus la quittaient en se pressant vers leurs postes de télévision !

Le piéton a aussi manqué la dernière séance du Conseil Municipal le 13 octobre. Un de ses amis conseillers lui a néanmoins raconté cette très courte séance : un seul sujet traité en moins d'une demi-heure. Il s'agissait de prendre une délibération au sujet du fameux emprunt révisable évoqué au mois de mars. La délibération a été prise à l'unanimité moins une voix pour le choix du taux fixe (c'est plus prudent par les temps qui courent) Seul le maire a voté pour le maintien du taux révisable alors qu'il avait plaidé pour le taux fixe... L'ami Conseiller du piéton ne s'explique toujours pas la stratégie du maire !

P.S. Dans sa chronique de mars, le piéton a écrit que l'antenne de téléphonie mobile de Mifaget était implantée sur deux parcelles privées différentes dont les propriétaires respectifs étaient en bisbille pour récupérer le loyer bien payé. Le piéton aurait dû vérifier ses sources d'information pourtant jugées crédibles mais qui, en l'occurrence, étaient mauvaises ! L'antenne est bien implantée sur une seule parcelle et le loyer revient normalement à son propriétaire .

Le piéton présente ses excuses aux personnes concernées.

*Association Bien vivre à
Bruges-Capbis-Mifaget*

Siège social :

Mairie de Bruges
64800 BRUGES CAPBIS MIFAGET

Présidente :

Françoise GADY-LARROZE
Téléphone : 05 59 71 09 69
Mail : fgdy-larroze@netcourrier.com

Secrétaire :

Dominique RANNOU
Téléphone : 05 59 71 05 96
Mail : rannoud@tiscali.fr

Trésorier :

Philippe CAUSSE
Téléphone : 05 59 71 10 23
Mail : p.causse@wanadoo.fr

Réalisation du journal
Catherine GADIOU
Pierre AUBUCHOU

Prochain rendez-vous :

CONFERENCE ET DEBAT

DERNIERE NOUVELLE ... DERNIERE
NOUVELLE ... DERNIERE NOUVELLE ...
DERNIERE NOUVELLE ... DERNIERE

**LE SITE INTERNET DE
L'ASSOCIATION EST EN
COURS DE FINITION.
IL SERA MIS EN LIGNE
PROCHAINEMENT.
L'ADRESSE VOUS SERA COMMUNI-
QUEE PAR VOIE DE PRESSE.**



Vous êtes également conviés à
l'ASSEMBLEE GENERALE de l'Association
Bien vivre à Bruges Capbis Mifaget

JEUDI xx NOVEMBRE 2006
à 20 h 30 à la salle des fêtes de MIFAGET
Cette annonce tient lieu de convocation.



NOM et PRENOM :

ADRESSE :

N° de téléphone :

Adresse électronique pour recevoir les infos par Internet :

Joignez un chèque de 10 € par adhésion ou 5 € pour les jeunes et les chômeurs à l'ordre de l'Association